

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES EN SITUATION DE DEUIL

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel concerné

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Éducateur spécialisé, Psychologue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accompagner l'utilisateur concerné par le deuil d'un de ses proches avant le décès, au moment du décès et après le décès :
 - En réfléchissant à la mort et à ses implications
 - En ayant connaissance des aspects majeurs culturels, sociaux et psychologiques de la mort et du deuil en fonction des spécificités de chacun
- Envisager de manière pluriprofessionnelle et institutionnelle l'accompagnement
 - En réfléchissant à la place et rôle de chacun dans ce cheminement, aux représentations
 - En élaborant des axes de réflexion permettant une position institutionnelle face à l'accompagnement des usagers, de leurs familles, éprouvés par un deuil

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Réflexions sur la représentation de la mort et du deuil

- La mort et le deuil en occident
- Rites et rituels : définitions et rôles

La conception de la mort de la personne déficiente mentale

- Compréhension de la mort

Le travail de deuil

- Le processus de deuil
- Les étapes du deuil normal
- Les facteurs de risque des deuils compliqués
- Les différentes formes de deuil : pré-deuil, deuil anticipé, deuil pathologique
- Le travail de deuil des personnes déficientes mentales
- Les mécanismes de défenses et l'expression des émotions

L'accompagnement de l'utilisateur lors du décès

- L'annonce du décès
- Les manifestations cliniques immédiates
- Les conséquences du traumatisme de la perte
- L'accueil et la place de la famille
- La participation aux obsèques

Élaboration d'une méthodologie institutionnelle d'accompagnement de l'utilisateur

- La préparation au décès (maladie, vieillissement, etc.)
- L'annonce et l'accompagnement aux obsèques
- La relation d'aide et de soutien lors du travail de deuil
- L'élaboration des protocoles d'annonce et d'accompagnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposé formateur
- Discussion échanges
- Réflexion à partir de situations concrètes
- Reportages filmés
- Documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr